

<https://www.valterbi.org/cms/spip.php?article36>



PS, Benoît Gogniat, parlementaire et ancien pilote d'Airbus s'adresse au Parlement et au Gouvernement du Jura

Date de mise en ligne : jeudi 9 juin 2005

- Des défis posés au Val Terbi : les dossiers en cours - Trafic aérien dans le ciel jurassien - Euro Airport Bâle-Mulhouse, le dossier avant l'ouverture d'ILS 34 - Euroairport Bâle-Mulhouse : le dossier antérieur au 23 mai 2005 - La présentation du dossier ILS34, éléments réunis en 2004 - 5.1. Des oppositions et des prises de position : communes, associations, partis, politiques - Des politiques, des partis prennent position -

Copyright © Val Terbi | Provalterbi | Valterbi rando - Tous droits réservés

Au nom du groupe socialiste, Benoît Gogniat dépose cette interpellation pour la séance du parlement du 22 juin.

Parlement jurassien
Groupe socialiste

Interpellation NÂ°

Projet d'approche ILS sur la piste 34 de Bâle-Mulhouse : des enjeux majeurs pour la région jurassienne !

La procédure de consultation concernant une nouvelle approche aux instruments, depuis le sud en direction du nord sur la piste 34, est en cours. Mesurer l'impact d'un tel projet sur la région jurassienne n'est pas simple, tant le dossier est techniquement complexe.

Pourtant, les enjeux sont majeurs et il n'est pas certain que les rapports mis en consultation permettent au citoyen jurassien, et pas seulement les habitants du Val Terbi, de s'imaginer les conséquences réelles et quotidiennes d'un tel projet.

Même si la mise en place d'une procédure d'atterrissage par le sud n'est que justice dans le cadre d'une répartition équitable des nuisances, jusqu'ici supportée en majeure partie par nos voisins français, les inquiétudes des citoyens sont légitimes et ils ont le droit de savoir très exactement ce que sera leur environnement après la mise en fonction de cette nouvelle approche si elle a lieu et si, la nouvelle situation n'engendre pas à nouveau une inégalité de traitement entre certaines populations.

Pour l'heure, des questions importantes se posent et les documents publiés soulèvent des inquiétudes à propos desquelles nous demandons au Gouvernement s'il entend bien se renseigner dans tous les détails, exiger de détenir et de pouvoir publier tous les éléments et intervenir si nécessaire. Entre autre que pense-t-il des éléments suivants :

- Même si le gros du trafic de man ?uvre est situé très exactement au-dessus du Val Terbi, le reste du canton n'est-il pas lui-aussi très directement concerné par ce nouveau projet et n'est-il pas indispensable d'informer et de consulter tout le canton ?
- L'utilisation de l'approche sur la piste 34 depuis le sud sera, nous dit-on, très réduite. La réalité, si on prend la peine d'étudier soigneusement certains aspects techniques, ne sera-t-elle pas toute différente, soit une utilisation fréquente, voire progressivement prioritaire de cet accès par le sud ?
- On constate que l'accès à l'approche ILS 34 se fait exclusivement depuis le secteur sud-ouest (Jura), en laissant libre de trafic tout le secteur sud-est. Qu'en est-il du principe de répartition équitable des nuisances entre les différentes régions du pays ?
- N'est-il pas opportun d'exiger l'étude et la mise en consultation de toutes les variantes d'approches sur l'ILS 34 avant de prendre toute décision ?

– Le Gouvernement est-il prêt à tout mettre en ?uvre pour que tous les Jurassiens soient très exactement au clair sur ce qui les attend et à s'assurer que la région jurassienne ne devienne pas l'endroit où se concentre la totalité des nuisances liées à une nouvelle approche par le sud ?

Delémont, le 25 mai 2005

Pour le groupe socialiste : Benoit Gogniat